



## NUMÉRO 1405-1110

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 5 mai 2014 à 19h30, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy,	M. Luc Perreault,	M. Christian Roy,
M. Éric Lessard,	M. David Lessard,	Mme Roxane Nadeau.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.

Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1405-1110-2

Il est proposé par monsieur Éric Lessard, appuyé par monsieur Christian Roy et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 17. Varia : a) Caserne incendie, b) Aînée en Or et c) Entretien du camion de déneigement. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **3. Suivi du procès-verbal**

#### **a) 1404-1108-8 Remisage du camion**

Étant donné le mauvais temps qui a persisté, les travaux de vérification mécanique et d'entretien du camion ne sont pas terminés. Le remisage du camion qui devait se faire le 30 avril a été reporté au 31 mai.

### **4. Adoption des procès-verbaux des séances du 7 et du 22 avril 2014**

1405-1110-4

Il est proposé par madame Roxane Nadeau, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que les procès-verbaux des séances du 7 et du 22 avril 2014, soient adoptés tel que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **5. Lecture et approbation des comptes**

1405-1110-5

Il est proposé par monsieur Christian Roy, appuyé par monsieur Éric Lessard et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois d'avril, pour un montant totalisant 29 271,69 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **6. Rapport du directeur des Travaux publics**

À la demande du Conseil, le directeur des Travaux publics, monsieur Louis-Marie Lessard fait son rapport mensuel.

### **7. Niveleuse et abbat-poussière**

1405-1110-2

Il est proposé par madame Roxane Nadeau, appuyé par monsieur David Lessard et résolu, de faire niveler la section non asphaltée du rang St-Bruno par la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus. Par la suite, il y aura épandage de chlorure de calcium par *Adrien Roy et Filles*. Le tout sera effectué en coordination avec la municipalité de Saint-Jules.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **8. Coût de la saison de déneigement 2013-2014**

Un état des dépenses de la saison de déneigement 2013-2014 est rendu. La saison hivernale a occasionné des dépenses de 93 953,48 \$, une hausse de 18 % en comparaison à la saison 2012-2013.

## **9. Lumière de rue au DEL**

Le *Centre Électrique de Beauce* fait une présentation de la lumière de rue au DEL. Étant donné l'économie d'énergie et d'entretien, les prochains luminaires qui devront être changés le seront par cette technologie. Les prochains lampadaires seront également installés avec ce système.

## **10. Fermeture de l'ancienne route Canton-Broughton**

ATTENDU que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables n'a jamais adopté un règlement décrétant la fermeture de l'ancienne route Canton-Broughton traversant les lots 53 et 60 du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph aujourd'hui connu comme étant le lot 4 373 653 et une partie du lot 4 373 619 du cadastre du Québec.

ATTENDU que l'article 248 3<sup>ième</sup> alinéa de la *Loi sur les compétences municipales* LRQ, c C-47.1 permet à une municipalité d'abroger les règlements, procès-verbaux et actes d'accord concernant les chemins.

1405-1110-10

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Mélanie Roy, appuyé par monsieur Christian Roy et résolu de fermer la portion de l'ancienne route Canton-Broughton portant le numéro de lot 4 375 604 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **11. Demande au MTQ – Rehaussement de la route Lagueux**

ATTENDU qu'à tous les printemps et quelques fois pendant l'année, la rivière Chaudière sort de son lit et inonde la route Lagueux interrompant l'accès entre la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables et la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce pour des périodes plus ou moins longues;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables est copropriétaire avec la ville de Saint-Joseph-de-Beauce de son service incendie et que ces infrastructures sont situées du côté est de la rivière Chaudière apportant des délais d'intervention inefficaces étant donné un détour de plus de 36 km;

ATTENDU que le service de police de la MRC Robert-Cliche situé à Saint-Joseph-de-Beauce ne peut intervenir rapidement sur le territoire de notre municipalité ou de celles environnantes;

ATTENDU que des citoyens demeurant à cinq kilomètres de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce sont obligés de faire un trajet de 36 kilomètres pour s'y rendre ce qui rend très compliqué et très difficile le ravitaillement en produits essentiels;

ATTENDU que les élèves de Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Jules, Saint-Frédéric, Saint-Séverin et Tring-Jonction sont transportés aux écoles de Saint-Joseph-de-Beauce;

ATTENDU que les travailleurs de notre municipalité et de celles avoisinantes sont forcés de faire un détour de plus de 40 kilomètres pour se rendre au travail;

1405-1110-11

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Mélanie Roy appuyé par monsieur Christian Roy et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables demande au ministère des Transports de relever le niveau de la route Lagueux sur toute sa longueur afin de cesser l'isolement dont les citoyens de Saint-Joseph-des-Érables et des municipalités environnantes sont victimes à chacune des crues des eaux de la rivière Chaudière et que la circulation routière retrouve enfin sa pleine liberté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **12. Rapport budgétaire semestriel**

Les membres du Conseil prennent connaissance du premier rapport budgétaire de l'année 2014 qui révèle qu'en date du 5 mai 2014, les dépenses s'élèvent à 155 037,84 \$ et les recettes à 428 323,73 \$ sur un budget de 698 111 \$.

### **13. Demande de carte de crédit**

De nouvelles démarches ont été faites pour trouver une carte sans frais annuel. Celle de la banque nationale, MasterCard, est sans frais. Des renseignements supplémentaires auprès de la banque seront demandés.

### **14. Belvédère**

Un retour sur le projet du belvédère est fait. Quelques nouvelles idées sont exposées.

### **15. Identification du bureau municipal**

Le projet d'identification du bureau municipal n'a pas vraiment avancé pendant la saison hivernale. Le comité se rencontrera bientôt afin que ce projet se réalise cet été.

### **16. Correspondance**

#### **a) Tournoi de golf bénéfique du député**

1405-1110-16a

Il est proposé par madame Mélanie Roy, appuyé par monsieur Éric Lessard et résolu, que le maire assiste au souper qui aura lieu dans le cadre du tournoi de golf bénéfique du député de Beauce-Nord, monsieur André Spénard.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **17. Varia**

#### **a) Caserne incendie**

ATTENDU qu'un comité composé de représentants de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables et de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a été chargé de l'évaluation des différentes possibilités pour l'implantation d'une caserne incendie et qu'une proposition a été soumise au conseil ;

1405-1110-17a

POUR CE MOTIF, il est proposé par monsieur Christian Roy, appuyé par monsieur David Lessard et résolu que le site pour l'implantation d'une future caserne soit situé au 1214 avenue du Palais, soit à l'emplacement du garage municipal incendié (lot 3 875 337 du Cadastre du Québec). Cet emplacement étant situé sur l'avenue du Palais et suffisamment grand pour permettre les espaces de stationnement nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **b) Aînée en Or**

Le 2 mai dernier, la MRC Robert-Cliche tenait sa première édition du gala *Aîné en or* dans les locaux de la municipalité de Saint-Jules. Ce gala visait à reconnaître l'implication, l'expérience et les compétences d'aînés qui font une différence positive dans leur milieu de vie. Pour la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, le comité MADA a nommé madame Gaétane Lessard comme aînée en or. Madame Lessard s'implique activement à la planification et la réussite de nos activités et est grandement appréciée de ses pairs.

#### **c) Entretien du camion**

Le camion de déneigement a besoin de quelques retouches de peinture. Des soumissions seront demandées. Suite à ces retouches, le garage O'Farrell appliquera l'antirouille.

### **18. Questions et commentaires**

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

**19. Levée de la séance**

1405-1110-19

À 22h35, il est proposé par madame Mélanie Roy, appuyé par madame Roxane Nadeau et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

*Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Jeannot Roy, maire

\_\_\_\_\_  
Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière